

Veille de l'Observatoire
numéro 29 (février 2007)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

La veille est aussi disponible sur notre site Internet:

<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec criec@uqam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Révisions des mesures de sécurité: certificats de sécurité et *Loi antiterroriste*
2. Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale se penche sur le rapport soumis par le Canada
3. Lancement de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
4. Rapports sur le racisme en Arménie, en Georgie, en Islande, au Portugal et en Slovaquie
5. États-Unis : rapports sur les Afro-américains et les Hispano-américains
6. Les villes et la prévention des discriminations en France
7. Éliminer les obstacles à l'emploi pour les immigrants : la Colombie-Britannique et l'Ontario
8. Mémoire sur le processus d'examen des risques avant renvoi au Canada
9. Les Musulmans s'intégreraient plus facilement que leurs homologues Européens
10. Rapport annuel de Droits et Démocratie
11. Rapport sur les incidents antisémites en Grande-Bretagne
12. L'identité et la cohésion sociale au cœur du débat public en Grande-Bretagne

GOUVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Révisions des mesures de sécurité: certificats de sécurité et *Loi antiterroriste*

La **Cour suprême du Canada**, dans un jugement unanime rendu en février, (<http://scc.lexum.umontreal.ca/fr/2007/2007csc9/2007csc9.html>), demande au gouvernement fédéral de modifier d'ici un an la loi sur les certificats de sécurité, une procédure controversée qui permet aux autorités de détenir sans procès ou d'expulser vers leur pays d'origine des étrangers soupçonnés de terrorisme ou de représenter une menace pour la sécurité du Canada. La Cour juge qu'il est déraisonnable de refuser aux suspects l'accès à la preuve retenue contre eux. Toutefois, l'existence de cette mesure n'est pas remise en question, tout comme l'emprisonnement indéfini qui peut en découler.

On peut consulter le résumé de l'argumentation présentée à la Cour par le **Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)** et la **Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles (CSILC)** qui explique en quoi l'application des mesures de certificats de sécurité est discriminatoire (<http://www.web.ca/ccr/resumeCharkaoui.pdf>).

La **Fédération canado-arabe** a vivement applaudi la décision rendue par la Cour suprême. Selon l'organisme, il s'agit d'une victoire importante pour les droits de la personne, puisqu'elle permettra aux accusés d'avoir un procès équitable et transparent. (<http://www.caf.ca/Admin.aspx?AppModule=TxAppFramework.Web.Admin&Command=EMBEDDEDFILE&DataObjectID=701&ColumnID=3581&FieldName=CONTENT&Lang=EN&RecordID=1196>)

D'autre part, suite à un vote de la Chambre des communes, le Parlement a rejeté la prorogation de deux dispositions controversées de la *Loi antiterroriste* qui permettaient l'arrestation préventive de présumés terroristes et l'interrogatoire devant juge de personnes susceptibles de fournir des informations sur des activités terroristes. Des organismes de défenses des droits et de lutte contre les discriminations sont favorables au retrait de ces deux dispositions. Pour la **Fédération canado-arabe**, ces deux dispositions, en plus d'aller à l'encontre de la Charte des droits et libertés, n'amélioreraient en rien la sécurité des Canadiens.

(<http://www.caf.ca/Admin.aspx?AppModule=TxAppFramework.Web.Admin&Command=EMBEDDEDFILE&DataObjectID=701&ColumnID=3581&FieldName=CONTENT&Lang=EN&RecordID=1210>)

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

2. Le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale se penche sur le rapport soumis par le Canada

Dans le cadre des travaux de sa 70^e session, le **Comité pour l'élimination de la discrimination raciale** s'est penché sur le rapport soumis par le Canada. Le Canada a présenté les caractéristiques démographiques de la population canadienne, ainsi que les mesures adoptées par les gouvernements du Canada et des provinces en matière de lutte contre le racisme.

(<http://www.ohchr.org/english/bodies/cerd/cerds70.htm>). Le Comité félicite le Canada à plusieurs égards, notamment pour son *Plan d'action de lutte contre le racisme* et pour la mise en place de la *Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination*. (http://www.ohchr.org/english/bodies/cerd/docs/AdvanceVersion/cerd_c_can_co_18.doc) Par contre, le Comité note plusieurs lacunes, notamment en ce qui concerne l'incapacité de lutter efficacement contre la discrimination à l'endroit des membres des Premières Nations. De plus, le Comité dénonce le manque de données relatives aux minorités racisées, ce qui empêche d'avoir un portrait global de leur condition socio-économique.

De nombreuses organisations non-gouvernementales ont présenté des contres-rapports (<http://www.ohchr.org/english/bodies/cerd/cerds70-ngos-canada.htm>). La **Commission canadienne des droits de la personne** félicite le gouvernement canadien pour les progrès accomplis durant les dernières années en ce qui concerne la protection des droits de la personne. (http://www.ohchr.org/english/bodies/cerd/docs/ngos/Canadian_Commission_on_HR_submission_2007.pdf). Elle souligne toutefois que les minorités racisées demeurent sous-représentées dans plusieurs secteurs, notamment dans la fonction publique fédérale.

3. Lancement de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne

L'**Union européenne** a annoncé en février la mise sur pied de l'**Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne** (<http://eumc.europa.eu/eumc/index.php>) dont l'objectif sera de soutenir les états membres en leur fournissant une expertise en matière de droits de la personne. Parmi les secteurs d'intervention, l'Agence devra se pencher sur la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance. L'organisme sera aussi chargé de la collecte de données liées aux droits de la personne en Europe. Elle devra également développer des méthodes pour améliorer cette collecte.

Amnistie internationale section UE a émis certaines réserves quant à la mise en place de cette nouvelle institution (http://www.amnesty-eu.org/static/documents/2007/FRA-Note_for_Inauguration_01-03-07.pdf) et a déploré le manque de consultation entourant la formation de l'Agence. Selon l'organisme, l'Agence aura un mandat essentiellement orienté vers la lutte contre le racisme, ce qui mettrait de côté d'autres problématiques fondamentales liées aux droits de la personne.

4. Rapports sur le racisme en Arménie, en Georgie, en Islande, au Portugal et en Slovaquie

La **Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)** a produit de nouveaux rapports sur le racisme pour cinq de ses états membres, à savoir la l' Arménie (http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ecri/2-pays-par-pays/arm%27nie/Armenie%20e%20rapport%20-%20cri07-1.pdf), la Georgie (http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ecri/2-pays-par-pays/g%27orgie/Georgie%20e%20rapport%20-%20cri07-2.pdf), l'Islande (http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ecri/2-pays-par-pays/islande/Islande%20e%20rapport%20-%20cri07-3.pdf), le Portugal (http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ecri/2-pays-par-pays/portugal/Portugal%20e%20rapport%20-%20cri07-4.pdf) et la Slovaquie (http://www.coe.int/t/f/droits_de_l%27homme/ecri/1-ecri/2-pays-par-pays/slov%27nie/Slovaquie%20e%20rapport%20-%20cri07-5.pdf).

La Commission constate une certaine amélioration dans l'ensemble de ces cinq pays, malgré certains faits préoccupants. Elle dénonce notamment l'exclusion des communautés roms au

Portugal, en Slovénie et en Georgie, de même que l'absence de cadre juridique visant à lutter contre le racisme et la discrimination en Islande. Ces nouveaux rapports font partie d'un troisième cycle de suivi des lois, politiques et pratiques des États membres dans la lutte contre le racisme. Ils examinent la mise en application des principales recommandations de l'ECRI dans les rapports précédents.

AILLEURS DANS LE MONDE...

5. États-Unis : rapports sur les Afro-américains et les Hispano-américains

Le **U.S. Census Bureau** a récemment publié deux rapports dans la série *American Community Survey Reports*. Tout d'abord, *The American Community – Blacks 2004* (<http://www.census.gov/prod/2007pubs/acs-04.pdf>) dresse un portrait démographique, social et économique de la population Afro-américaine. On apprend notamment qu'il s'agit d'une population très jeune et relativement scolarisée, alors que plus d'un Afro-américain sur six détient un diplôme universitaire. La pauvreté demeure cependant un problème important : une personne sur quatre dans cette population vit dans des conditions précaires, contre une personne sur dix dans le groupe majoritaire.

Le deuxième rapport, *The American Community – Hispanics : 2004* (<http://www.census.gov/prod/2007pubs/acs-03.pdf>), dresse un portrait des Hispano-américains, une population beaucoup plus hétérogène que la population afro-américaine. En plus d'analyser les effets de ces variations, le document analyse les données en fonction de divers indicateurs, notamment le taux de chômage, le dernier niveau de scolarité atteint et le type d'emploi occupé. Le rapport montre que 22 % des Hispano-américains vivent sous le seuil de la pauvreté, contrairement à 9 % en ce qui concerne le groupe majoritaire. De plus, il s'agirait d'une population très jeune et peu scolarisée. Seulement 60% d'entre eux détiendraient un diplôme d'études secondaires, contrairement à 89% pour le groupe majoritaire.

6. Les villes et la prévention des discriminations en France

La **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité** (HALDE) vient de mettre en ligne le rapport *Prévention des discriminations, promotion de l'égalité : que répondent les grandes villes et agglomérations à la HALDE ?* (http://www.halde.fr/IMG/pdf/LaHalde_D_Presse_10_OK.pdf). Parce que les collectivités locales contribuent de manière significative à la lutte contre les discriminations, la HALDE a adressé un questionnaire aux villes et aux communautés d'agglomérations pour leur demander de décrire leurs engagements contre les discriminations, leur manière de prendre en compte les discriminations dans le cadre des politiques locales, ainsi que les initiatives particulières engagées à l'endroit des personnes les plus vulnérables.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

7. Éliminer les obstacles à l'emploi pour les immigrants : la Colombie-Britannique et l'Ontario

L'**Affiliation of Multicultural Societies and Service Agencies of BC**, une association regroupant plus de 80 organismes offrants des services aux immigrants en Colombie-

Britannique, a récemment rendu publique une recherche sur les activités de mentorat professionnel pour les personnes formées à l'étranger (<http://integration-net.ca/inet/infocentre/2007/001f.pdf>). Étant donné que les immigrants se heurtent à de nombreux obstacles pour obtenir un emploi dans leur domaine, l'étude présente des modèles et des lignes directrices d'activités de mentorat professionnel qui pourraient être offerts par l'entremise du Programme d'accueil de **Citoyenneté et Immigration Canada**. Un des objectifs de ce programme est de réduire les obstacles à l'emploi en diminuant les stéréotypes de nature raciste, grâce à une meilleure compréhension interculturelle. Le jumelage d'immigrants formés à l'étranger et de professionnels chevronnés des secteurs public et privé dans le même domaine pourrait permettre d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, le **gouvernement de l'Ontario** a récemment adopté *Expérience globale Ontario*, un plan d'action pour éliminer les obstacles à l'emploi pour les nouveaux arrivants spécialisés. Ce plan inclut la *Loi prévoyant des pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées de l'Ontario* (http://www.ontla.on.ca/bills/bills-files/38_Parliament/Session2/b124ra.pdf) qui a pour objectif « de veiller à ce que les professions réglementées et les particuliers qui leur demande l'inscription soient régis par des pratiques d'inscription transparentes, objectives, impartiales et équitables ». Le **gouvernement de l'Ontario** a aussi rendu disponible un document d'information, *Portes ouvertes : investir dans la prospérité* (<http://www.citizenship.gov.on.ca/french/citdiv/apt/progressreport/progressreport.fr.pdf>) dans lequel il dresse un profil des dix professions réglementées principales et explique pourquoi il est urgent de lever les obstacles entourant l'accès à ces professions pour les travailleurs formés à l'étranger.

8. Mémoire sur le processus d'examen des risques avant renvoi au Canada

Amnistie internationale, section canadienne francophone, la Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes et le **Centre justice et foi** ont soumis un mémoire au **Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration** du Canada sur le processus d'examen des risques avant renvoi (ERAR) (<http://www.tcri.qc.ca/Pdf/Memoire%20-%20ERAR%20-%20fevrier%202007.pdf> <http://cmte.parl.gc.ca/Content/HOC/committee/391/cimm/evidence/ev2696703/cimmev34-f.htm#Int-1897267>). Ces organismes s'inquiètent du faible taux d'acceptation des demandes d'examen des risques avant renvoi (ERAR) et montrent, à partir d'exemples précis, que ce processus se butte actuellement à des problèmes d'ordre systémique. Par exemple, le mémoire note le « rejet d'éléments de preuve apparemment dignes de foi sans fournir les raisons qui ont mené à leur rejet » et critique la détermination arbitraire des éléments de preuve documentaire. Selon les organismes signataires, le processus d'ERAR constitue un important filet de sécurité pour les demandeurs d'asile, d'où l'importance d'en revoir certaines dispositions.

9. Les Musulmans s'intégreraient plus facilement que leurs homologues Européens

La Fédération canado-arabe a vivement applaudi (<http://www.caf.ca/Admin.aspx?AppModule=TxAppFramework.Web.Admin&Command=EMBEDDEDFILE&DataObjectID=701&ColumnID=3581&FieldName=CONTENT&Lang=EN&RecordID=1175>) les résultats d'un récent sondage mené par **Environics Research Group** (<http://www.cbc.ca/news/background/islam/muslim-survey.html>) dans lequel on apprend que les Musulmans s'intégreraient plus facilement que leurs homologues européens à la société

canadienne. Selon la Fédération canado-arabe, ce sondage contredit le portrait dressé par les médias canadiens qui continuent de diaboliser le port du voile et de désinformer la population quant au rôle de la femme musulmane. Selon la Fédération canado-arabe, ce sondage montre bien que les Musulmans sont des citoyens à part entière et qu'ils contribuent de manière positive au développement de la société canadienne.

Des sondages du même type ont été menés par le **Pew Research Center** (<http://pewglobal.org/reports/pdf/DividedWorld2006.pdf>), un organisme qui vise à offrir des informations pertinentes pour l'élaboration de politiques publiques. Dans le cadre de son projet *2006 Pew Global Attitudes Poll.*, l'organisme présente pour la première fois, dans sa dernière publication, *Conflicting Views in a Divided World*, une étude sur les relations entre le monde musulman et l'occident. Les perceptions des musulmans en Europe sont comparées avec celles des musulmans dans les pays arabes. L'étude se penche aussi sur la perception des musulmans sur les sociétés occidentales et vice-versa, l'identité des musulmans en Europe, les questions de démocratie, religion, droits des femmes, etc.

INTERNATIONALES...

10. Rapport annuel de Droits et Démocratie

L'organisme **Droits et Démocratie** vient de mettre en ligne son rapport annuel (http://www.dd-rd.ca/site/PDF/publications/annual_reports/rapportAnnuel2005-2006.pdf). On y trouve une revue de l'année en matière de respect des droits de la personne. Le rapport se penche plus particulièrement sur les événements qui ont marqué l'année en matière de droits des femmes et de droits des peuples autochtones. La question de la mondialisation et de ses effets sur les droits de la personne est aussi abordée, notamment en ce qui concerne l'écart entre les normes et les pratiques des États et les nouveaux enjeux en matière de droits de la personne.

11. Rapport sur les incidents antisémites en Grande-Bretagne

Le **Community Security Trust (CST)**, un organisme représentant et conseillant la communauté juive en Grande-Bretagne sur des questions liées à l'antisémitisme, le terrorisme et la sécurité publique, a mis en ligne un rapport dans lequel sont recensés les incidents antisémites au cours de l'année 2006 (http://www.thecst.org.uk/docs/Incidents_Report_06.pdf). L'organisme affirme avoir recensé près de 600 incidents au cours de la dernière année, ce qui signifierait une hausse de 31% par rapport à 2004. Le CST note cependant que nombre d'incidents antisémites ne sont pas rapportés.

12. L'identité et la cohésion sociale au cœur du débat public en Grande-Bretagne

Deux nouveaux rapports de l'**Institute for Public Policy Research** se penchent : a) sur les enjeux liés à l'identité et à la cohésion sociale en Grande-Bretagne (*Who Are We? Identities in Britain, 2007*) (<http://www.ippr.org.uk/publicationsandreports/publication.asp?id=525>) et b) sur les raisons qui font de l'identité le sujet de l'heure en Grande-Bretagne et sur les politiques publiques qui peuvent être mises en place pour encourager les identités plurielles et ainsi améliorer la cohésion sociale (*The New Identity Politics 2007*) (<http://www.ippr.org.uk/publicationsandreports/publication.asp?id=524>).

Par ailleurs, la **Commission for Racial Equality** a rendu public le rapport *Maximising Scotland's Potential : Making Race Equality Reality*

(<http://www.cre.gov.uk/downloads/maximisingscotlandspotential.pdf>) dans lequel elle émet des recommandations à l'endroit du gouvernement écossais pour favoriser l'intégration des minorités racisées dans la région. L'organisme a aussi publié le rapport *Racial Equality in Football : Achievements, Aims and Ambitions* (<http://www.cre.gov.uk/downloads/racialequalityinfootball.pdf>) qui résume les actions entreprises depuis les deux dernières années par les diverses associations de football en Grande-Bretagne pour lutter contre le racisme.

Cette veille à été compilée par Kim O'Bomsawin (assistante de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration d'Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations). Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318